

**Rapport au :
Report to:**

**Conseil de santé d'Ottawa
Ottawa Board of Health
30 janvier 2023 / 30 January 2023**

**et au Conseil
and Council
1er février 2023 / 1 February 2023**

**Soumis le 30 janvier 2023
Submitted on January 30, 2023**

**Soumis par :
Submitted by
Dr./ D^{re} Vera Etches, Medical Officer of Health / Médecin chef en santé publique**

**Personne resource :
Contact Person
Jo-Anne Henderson-White, Manager, Performance & Corporate Services /
Gestionnaire, Rendement et services opérationnels
613-316-5988, jo-anne.henderson-white@ottawa.ca**

**Quartier : CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE Fichier : ACS2023-OPH-PCS-0001
LA VILLE**

**OBJET : BUDGET PROVISOIRE DE FONCTIONNEMENT POUR 2023 POUR LE
CONSEIL DE SANTÉ D'OTTAWA**

**SUBJECT: 2023 DRAFT OPERATING BUDGET FOR THE OTTAWA BOARD OF
HEALTH**

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

**Que, lors de la réunion du 30 janvier 2023, le Conseil de santé de la
circonscription sanitaire de la Ville d'Ottawa :**

- 1. reçoive et dépose le Budget provisoire de fonctionnement pour 2023 pour le
Conseil de santé d'Ottawa; et**

2. demande au personnel de transmettre le Budget provisoire de fonctionnement pour 2023 pour le Conseil de santé d'Ottawa au Conseil municipal d'Ottawa lors du dépôt des budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations de 2023 de la Ville d'Ottawa le 1 février 2023; et

Que, lors de la réunion du 27 février 2023, le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la Ville d'Ottawa :

3. approuve le Budget provisoire de fonctionnement pour 2023 pour le Conseil de santé d'Ottawa;
4. demande au personnel, une fois le Budget provisoire de fonctionnement pour 2023 pour le Conseil de santé d'Ottawa approuvé par le Conseil de santé, de transmettre le rapport au Conseil municipal d'Ottawa afin que ce dernier puisse l'examiner le 1 mars 2023 dans le cadre de l'approbation, par le Conseil municipal, des budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations de 2023 de la Ville d'Ottawa; et
5. demande au personnel, une fois le Budget provisoire de fonctionnement pour 2023 pour le Conseil de santé d'Ottawa approuvé par le Conseil de santé et le Conseil municipal d'Ottawa, de transmettre ce budget approuvé au ministère de la Santé de l'Ontario (MSO) aux fins d'examen dans le cadre de la demande de subvention des programmes.

REPORT RECOMMENDATIONS

That, at its meeting of January 30, 2023, the Board of Health for the City of Ottawa Health Unit:

1. Receive and table the 2023 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health; and
2. Direct staff to forward the 2023 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health to Ottawa City Council on February 1, 2023 as part of the City Council's tabling of the City of Ottawa 2023 Draft Operating and Capital budget; and

That, at its meeting of February 27, 2023, the Board of Health for the City of Ottawa Health Unit:

3. Approve the 2023 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health;
4. Upon the Board of Health's approval of the 2023 Draft Operating Budget for

the Ottawa Board of Health, direct staff to forward the report to Ottawa City Council, for consideration on March 1, 2023, as part of the City Council's approval of the City of Ottawa 2023 Draft Operating and Capital budget; and

- 5. Upon approval of the 2023 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health by the Board of Health and Ottawa City Council, direct the Medical Officer of Health (or delegate), on behalf of the Board of Health, to forward the 2023 Annual Service Plan and Budget Submission, to the Ontario Ministry of Health (MOH) for consideration based on the approved 2023 Operating Budget for the Ottawa Board of Health.**

CONTEXTE

Protéger la santé publique et le bien-être

Le Conseil de santé d'Ottawa, par l'entremise de Santé publique Ottawa (SPO), accorde la priorité à la protection de la santé et à la prévention des maladies et des blessures avec une approche responsable qui favorise la santé et le bien-être de tous les résidents d'Ottawa. La science de la santé publique, l'évaluation et la surveillance de la santé de la population, oriente tous les efforts, y compris l'intervention et la planification des mesures d'urgence. Pour être efficace, la prestation de programmes et de services de santé publique doit être équitable, accessible et se concentrer davantage sur les quartiers et les populations prioritaires. SPO s'efforce de répondre aux tendances tout en intégrant la sécurité culturelle.

Le budget de fonctionnement proposé pour le Conseil de santé d'Ottawa est axé sur les leçons tirées de la pandémie de COVID-19, sur les commentaires des membres et des partenaires de la communauté d'Ottawa et de l'équipe de SPO. L'équipe de SPO utilise ses ressources de façon à faire preuve d'agilité, de préparation et de rétablissement et la promotion de l'équité et la réconciliation avec les collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Le budget met en évidence l'approche avant-gardiste qui consiste à s'appuyer sur des partenariats pour promouvoir une approche collaborative du bien-être, à créer l'infrastructure et les plans de ressources nécessaires pour moderniser nos solutions numériques, à faire sa part pour réduire l'impact du changement climatique et à soutenir les interventions ayant une incidence sur les déterminants de la santé, comme le logement.

Le budget pour 2023 :

- est un budget équilibré;

- maintient un niveau d'intervention en lien avec la pandémie de COVID-19 inférieur à celui de 2022, avec un financement provincial à 100 %;
- prévoit des pressions budgétaires continues pour mener à bien le mandat de SPO jusqu'en 2024.

Le budget pour 2023 est fondé sur les risques associés à la relance en cours et à la nécessité d'une surveillance et d'une vigilance continues, y compris la possibilité d'une recrudescence de la COVID-19 et d'autres maladies respiratoires et infectieuses, ainsi que l'observation de la croissance démographique et de l'augmentation de la demande de services. Le budget tient compte de la nécessité de poursuivre l'intervention en lien avec la pandémie de COVID-19 en 2023, tout en s'efforçant de répondre aux exigences du bureau de la santé publique en vertu des Normes de santé publique de l'Ontario (NSPO).

La majeure partie du travail de SPO est accomplie grâce au personnel et la majorité du budget concerne les coûts des salaires et des avantages sociaux. Chaque poste faisant partie du budget de base de SPO, ainsi que les postes temporaires financés par le financement provincial ponctuel pour la COVID-19, a été examiné afin de déterminer la meilleure façon de respecter les normes et d'obtenir des résultats positifs en matière de santé en maximisant les fonds alloués à SPO. Pendant la dernière année et jusqu'en 2023, les efforts ont été et continueront d'être axés sur la protection des résidents d'Ottawa contre le risque de recrudescence de la COVID-19 dans la communauté, sur la poursuite du rattrapage des programmes et des services qui ont été réduits ou suspendus en raison du redéploiement du personnel pour soutenir les interventions liées à la COVID-19 ainsi que sur les efforts de relance pour remédier aux retards dans les services de santé publique et aux nouveaux besoins en santé communautaire.

DISCUSSION

En bref : Budget 2023

Les secteurs stratégiques à privilégier pour 2023 sont le retour à l'ensemble des pratiques de santé publique, y compris la prévention des maladies chroniques et des blessures, la promotion de la santé mentale et la santé liée à la consommation de substances, ainsi que le maintien de la réponse à la pandémie de COVID-19 tout en « rattrapant » la vaccination et les autres programmes qui ont été touchés par le déploiement des interventions en lien avec la pandémie. Alors que l'année dernière, la priorité financière était de soutenir la réponse à la pandémie de COVID-19 et veiller à ce que les gens bénéficient de la protection des doses de rappel des vaccins contre la

COVID-19, SPO a pu rétablir un plus grand nombre de programmes et de services de santé publique essentiels et fondamentaux. Les coûts ont été gérés grâce à un processus continu d'évaluation et de révision des programmes de sorte que les dépenses pour la COVID-19 ont diminué au cours de l'année. La même chose est attendue pour 2023 — que l'examen régulier des besoins et des ressources liés à la COVID-19 conduise à une diminution des dépenses pour la COVID-19 en 2023.

SPO continue de rétablir les programmes suspendus en raison des mesures de santé publique mises en œuvre pour atténuer la propagation de la COVID-19. SPO mesure la nécessité d'un travail de rattrapage dans les secteurs suivants : les services dentaires, y compris le dépistage ; les inspections ; les éclosions ; le contrôle des maladies infectieuses, y compris la tuberculose ; les vaccinations de routine chez les enfants et dans les écoles ; les services des cliniques de santé sexuelle; la santé mentale et la santé liée à la consommation de substances ainsi que d'autres services de promotion de la santé axés sur la prévention des maladies chroniques et des blessures.

Alors que SPO examine les ressources nécessaires pour revenir à l'ensemble de la pratique de la santé publique, les maladies infectieuses continuent d'exercer une pression plus élevée qu'avant la pandémie. Cela signifie que SPO pourrait continuer à faire face à des difficultés pour remplir toutes ses obligations en vertu des NSPO. Une approche fondée sur le risque continuera d'être adoptée.

L'augmentation du nombre de programmes nécessaires pour répondre de manière complète et ciblée à la pandémie de COVID-19 en fonction des besoins de la communauté a mis la pression sur les équipes de soutien essentielles de SPO, notamment l'engagement des intervenants, les communications, la surveillance et l'établissement de rapports, les technologies de l'information, la logistique, la dotation en personnel et les finances. SPO surveille les répercussions sur la charge de travail et les coûts tout au long du processus de rétablissement des services et des programmes.

La pandémie a mis en lumière les lacunes dans le fonctionnement des systèmes de santé publique, de soins de santé et de soutien social de l'Ontario. Plus récemment, l'utilisation d'une optique d'équité en matière de santé dans tous les aspects des programmes et des services a eu un impact positif sur les modèles de prestation de services. Les membres des communautés prioritaires ont fait savoir à SPO qu'ils considèrent le rétablissement comme un processus continu et que la pandémie et ses répercussions ne sont pas terminées. À l'avenir, il sera essentiel de répondre aux besoins communautaires au-delà de la COVID-19. Par conséquent, SPO doit continuer à s'appuyer sur le succès et les connaissances acquises pendant la pandémie,

notamment pour fournir des services dans les endroits où les obstacles à la santé sont les plus importants. Cette approche axée sur les quartiers et les populations nécessite de maintenir les relations et la confiance de la communauté envers l'organisation grâce aux partenariats actuels et au maintien des ressources humaines et financières pour les programmes répondant aux besoins communautaires.

Pendant la pandémie, un autre virage a été effectué en utilisant de nouvelles solutions numériques, comme l'outil de gestion des cas et des contacts (CCM), le système COVax pour gérer la vaccination, un système de prise de rendez-vous dans les cliniques communautaires de vaccination contre la COVID-19, l'outil de planification de la main-d'œuvre et le robot conversationnel de l'assistant virtuel Bruce qui ont été lancées ou développées pour répondre aux besoins croissants. Pour poursuivre sur cette vague de modernisation et renforcer les capacités, SPO a lancé un système de dossiers électroniques de santé publique (DESP) qui avait été mis en suspens au début de la pandémie.

En raison des changements décrits ci-dessus, SPO a engagé des coûts supplémentaires pour répondre aux besoins communautaires en fonction de l'orientation provinciale visant à réagir à la pandémie, à vacciner la population et à maintenir les services de santé publique essentiels. Une [mise à jour financière](#) a été fournie au Conseil de santé, lors de sa réunion de septembre, qui comprenait une prévision de dépenses de 77 millions de dollars pour la COVID-19, sur la base des dépenses des deux premiers trimestres. Les dépenses totales pour la COVID-19 en 2022 seront probablement inférieures à ce chiffre à la clôture de la comptabilité de fin d'année, car la demande en matière de vaccination contre la COVID-19 et les interventions en lien avec la COVID-19 ont été moins exigeantes qu'au cours de la première moitié de l'année. Le ministère de la Santé de l'Ontario, comme promis, a remboursé à tous les bureaux de santé les coûts extraordinaires liés à la pandémie de COVID-19 en 2022. Le financement provincial fourni à ce jour a entièrement compensé tous les coûts liés à la pandémie, ce qui a permis d'équilibrer le budget. La province s'est engagée à poursuivre le même processus pour les dépenses extraordinaires liées à la COVID-19 en 2023, bien que SPO et la province s'attendent à ce que les dépenses liées à la COVID-19 continuent de diminuer. Le personnel de SPO continue de surveiller la situation et effectuera un rapprochement complet des dépenses de 2022 au cours du premier trimestre de 2023 pour le présenter au Conseil de santé.

Orientations et hypothèses budgétaires

Le budget préliminaire pour 2023 a été élaboré sur la base des hypothèses suivantes :

- SPO continuera de répondre à la pandémie de COVID-19 tout au long de l'année 2023 et cherchera des occasions de tirer parti de l'expérience et des connaissances acquises au cours des deux dernières années afin de maintenir la confiance du public et de créer des voies d'accès à des services culturellement sûrs et équitables, en reconnaissant les besoins uniques de la population desservie.
- La province s'est engagée à continuer de financer les coûts extraordinaires liés à la COVID-19 jusqu'à la fin de l'année 2023.
- L'organisation SPO est consciente des pressions et des risques qui pourraient avoir un impact sur sa capacité à fournir des services à partir de l'exercice 2024 et au-delà.
- Grâce aux directives d'un Conseil de santé actif, SPO peut continuer à établir des partenariats solides et à comprendre les ressources nécessaires pour soutenir un service axé sur la communauté et répondre aux besoins actuels et futurs de la population en matière de santé.

Le budget préliminaire suppose que l'augmentation du financement provincial de base restera à 0 % pour tous les programmes en 2023 et que les dépenses liées à la COVID-19 seront financées à 100 % par la province, comme décrit ci-dessus. Le budget 2023 suppose également que la formule de financement 70 % provincial et 30 % municipal pour les programmes à coûts partagés ainsi que l'approche provinciale visant à compenser le changement de sa formule de financement, passant d'une contribution provinciale de 75 % en 2019 à un financement d'atténuation d'environ 3 millions de dollars pour SPO, ne changera pas en 2023.

Le budget intègre l'augmentation de 2,5 % des taxes municipales et les revenus de la croissance pour augmenter le financement de base de SPO avec une contribution de la Ville d'Ottawa de 1,240 million de dollars. Il en résulte une croissance totale du budget de SPO de 1,5 % de 2022 à 2023.

Budget provisoire de fonctionnement pour 2023 pour le Conseil de santé d'Ottawa

SPO a préparé des estimations pour le budget provisoire de fonctionnement pour 2023 pour le Conseil de santé d'Ottawa en consultation avec la direction générale des Services des finances de la Ville et conformément aux lignes directrices de la Ville pour l'élaboration du budget de 2023, telles que décrites dans le rapport ([Orientations](#)).

[calendrier et processus de consultation proposés pour le budget de 2023](#)).

Pour 2023, SPO présente un budget préliminaire équilibré de 128 millions de dollars, qui se répartit en 77 millions de dollars de financement de base et 51,1 millions de dollars de financement ponctuel. Il comprend des recettes provinciales de 99 millions de dollars, une contribution de la Ville d'Ottawa de 27 millions de dollars et d'autres sources de revenus totalisant 1,4 million de dollars.

L'augmentation du budget de base de 1,240 million de dollars tient compte des ajustements du coût de la vie et des avantages sociaux déterminés par les conventions collectives. Les augmentations dans ce secteur seront entièrement financées par la Ville d'Ottawa.

Les 51,1 millions de dollars représentent une demande de financement ponctuelle liée à la pandémie de COVID-19 et à la nécessité pour SPO de maintenir les efforts d'intervention pendant l'hiver, avant de diminuer l'intensité de l'intervention au cours de l'année.

On peut s'attendre à des pressions budgétaires accrues jusqu'en 2024 en raison des perturbations que la réponse à la pandémie continue d'avoir sur les programmes et services de base de SPO. Parmi les priorités urgentes, il y a : la vaccination des enfants contre les maladies évitables par la vaccination, en particulier les enfants qui font partie du nombre croissant de ceux qui n'ont pas accès à un médecin de famille ; la prévention de la propagation des maladies infectieuses autres que la COVID-19 ; répondre aux besoins des résidents d'Ottawa en matière de santé mentale et de consommation de substances, en tenant compte des populations touchées de façon disproportionnée par la pandémie de COVID-19 ; et répondre au besoin croissant d'aider les parents à donner à leurs enfants un départ en santé dans la vie. En raison du manque de médecins de famille en mesure d'accepter des nouveau-nés à Ottawa, SPO a constaté une augmentation de la demande de visites à domicile et de cliniques sans rendez-vous pour les parents et leurs jeunes enfants. Le problème est que SPO n'est pas en mesure de répondre à la demande dans le cadre de son allocation de fonds actuelle pour le programme Bébés en santé, enfants en santé, qui est soutenu par le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires de l'Ontario.

En outre, SPO a lancé avec succès le dossier électronique de santé publique (DESP) et d'autres outils qui ont eu un impact positif sur nos services. Ces outils nous rapprochent de nos objectifs en matière de solutions numériques. Toutefois, il existe encore des lacunes dans notre capacité à répondre à l'ensemble des besoins numériques

dynamiques des clients et des communautés. Des ressources humaines et financières supplémentaires sont nécessaires pour faciliter la poursuite de la croissance dans ce secteur.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Il n'y a aucune répercussion sur les zones rurales concernant ce rapport.

CONSULTATION

Les commentaires des employés de SPO, des partenaires communautaires et des intervenants ont été intégrés aux priorités concernant la façon dont les ressources seront utilisées pour faire progresser la santé de la population en 2023.

Après le dépôt du budget provisoire de fonctionnement pour 2023 pour le Conseil de santé d'Ottawa à la réunion du Conseil de santé du 30 janvier 2023, le rapport sur le budget sera déposé à la réunion du 1er février 2023 du Conseil municipal. Le Conseil de santé examinera le budget pour approbation lors de sa réunion suivante, le 27 février 2023, et le soumettra au Conseil municipal le 1er mars 2023 dans le cadre du processus budgétaire 2023.

Le processus d'examen du budget du Conseil de santé est décrit ci-dessous et des renseignements supplémentaires sur le processus de consultation communautaire de la Ville sont disponibles sur le site Ottawa.ca.

Tableau 1 : Processus d'examen du budget du Conseil de santé

Processus budgétaire	Dates
Dépôt du budget provisoire de fonctionnement pour 2023 pour le Conseil de santé d'Ottawa et présentation à la réunion du Conseil de santé.	30 janvier 2023
Diffusion à grande échelle du budget préliminaire via le Web et les médias sociaux, avec la possibilité de fournir des commentaires directement ou en ligne.	30 janvier au 27 février 2023
Dépôt du budget provisoire de fonctionnement pour 2023 pour le Conseil de santé d'Ottawa au Conseil municipal d'Ottawa, y compris les budgets des Conseils et des directions générales de la Ville.	1er février 2023

Processus budgétaire	Dates
Délégations publiques et approbation du budget de fonctionnement pour 2023 du Conseil de santé.	27 février 2023
Approbation finale du budget de fonctionnement et des immobilisations de la Ville pour 2023 par le Conseil municipal d'Ottawa, y compris les budgets des Conseils et des directions générales de la Ville.	1er mars 2023

Les résidents peuvent également faire part de leurs commentaires sur le budget préliminaire par courriel à l'adresse budgetsante@ottawa.ca ou en appelant la ligne d'information de Santé publique Ottawa au 613-580-6744, du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

Les résidents sont également invités à soumettre des propositions écrites au Conseil de santé avant sa réunion du 27 février 2023, ou à s'inscrire pour prendre la parole lors de la réunion virtuelle du Conseil de santé le 27 février 2023. Les inscriptions doivent être reçues par la secrétaire du Conseil de santé (Diane.Blais@Ottawa.ca) avant 9 h le jour de la réunion.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Il n'y a aucune répercussion juridique concernant la mise en œuvre des recommandations de ce rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

Il n'y a aucune répercussion sur la gestion des risques concernant ce rapport.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Les répercussions financières sont décrites dans le rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Il n'y a aucune répercussion sur l'accessibilité concernant ce rapport.

DOCUMENTATION À L'APPUI

DOCUMENT 1 – 2023 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health – English

DOCUMENT 1 – Budget provisoire de fonctionnement pour 2023 pour le Conseil de santé d'Ottawa – Français

SUITE À DONNER

Le Conseil de santé d'Ottawa examinera le budget provisoire de fonctionnement pour 2023 pour le Conseil de santé d'Ottawa en vue de son approbation lors de sa réunion du 27 février 2023. Le personnel transmettra le rapport au Conseil municipal d'Ottawa pour examen, dans le cadre du processus budgétaire 2023 du Conseil municipal, et au ministère de la Santé, pour examen dans le cadre du plan de services annuel et du processus de demande de présentation budgétaire.